

# COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

## Lundi 26 avril 2021 à 20h00

### Convocation en date du 19 avril 2021 :

Présents : Mmes et Mrs. BONGAIN Cédric, BOURGES Jean-Marc, M. CAMUSET Frédéric, CÉCINAS Quentin, GINDRE Dorine, JACQUOT Tania, LAIBE Martine, LOLLLOT Jean Pierre, MERCET Daniel, PATENAT Pascal, PUSSET Bernard, RACLOT Virginie.

Absents excusés : Mme JACQUET Sylvie, Mme LAVRUT Madeline arrivée à 20h07, M. GROJEAN Olivier arrivé à 20h18

Secrétaires de séance : Mme JACQUOT Tania et M. MERCET Daniel

Ouverture de séance : 20H00

Levée de séance : 22h45

### I. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 mars 2021

Avec la convocation il était joint le compte-rendu du dernier conseil municipal.

Il y a une erreur au point VI Règlement Général de la Protection des Données (R.G.P.D.)

Le résultat des votes : Pour :14 Contre :0 Abstention :0

Vote de l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 22/03/2021 avec la modification ci-dessus :

**Nombre de voix :**

POUR	12	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

### II. Participation du budget communal au budget assainissement

Le Maire rappelle que lors du vote des budgets nous avons versé 28 228,00 € du budget communal au budget assainissement. Nous devons prendre une délibération pour valider ce transfert.

Vote pour valider le transfert de 28 228,00 € du budget communal au budget assainissement :

**Nombre de voix :**

POUR	12	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

**20h07 : Arrivée de Mme LAVRUT Madeline**

### III. Titularisation de Christopher BONGAIN

Le Maire rappelle que Christopher BONGAIN était normalement en CAE-CUI jusqu'au 13 janvier 2021. Le 16 mars 2020, le Maire M. MALAIZIER a modifié son contrat pour l'embaucher comme stagiaire à partir du 1<sup>er</sup> mai 2020. Christopher a passé son année de stage. Pour diminuer la charge salariale, Christopher BONGAIN est détaché deux jours par semaine à Molay. Christopher BONGAIN travaille et prend de l'assurance. M. le Maire propose de le titulariser.

Vote pour titulariser Christopher BONGAIN :

**Nombre de voix :**

POUR	13	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

#### IV. Titularisation de Magali BRUNEL-PRETET

Le Maire rappelle que Magali BRUNEL-PRETET a été embauchée le 1<sup>er</sup> février 2019 pour 6 mois en tant que contractuelle. Elle a été nommée stagiaire au 1<sup>er</sup> août 2019 pour un an. Suite à son arrêt maladie, la fin de son stage a été reportée au 12 novembre 2020. Le 13 novembre 2020, sa période de stage a été prorogée de 6. Magali BRUNEL-PRETET a fait de grands progrès (Etablissement des budgets, dossiers urbanisme).

#### 20h19 : Arrivée de M. GROJEAN Olivier

Après maintes discussions il a été décidé que pour être titularisée Mme Magali BRUNEL-PRETET devra confirmer ses résultats, gagner en autonomie, efficacité et être reçue au concours.

Vote pour proroger de 6 mois le stage de Mme Magali BRUNEL-PRETET (conditions ci-dessus)

**Nombre de voix :**

POUR	14	CONTRE	0	ABSTENTION	0
------	----	--------	---	------------	---

#### V. Prise de la compétence « mobilité » par la communauté de communes

M. le Maire informe que la communauté de communes de la Plaine Jurassienne a voté pour prendre la compétence mobilité. Pour que cette compétence soit validée, il faut que la majorité des communes soient d'accord.

M. le Maire informe que le Président de la Plaine Jurassienne a expliqué que la plupart des communautés de communes étaient contre et ont demandé à rencontrer M. NEUGNOT vice-président chargé des transports à la région Bourgogne Franche Comté. Maintenant, ils sont convaincus qu'il faut prendre cette mobilité pour être à la table des discussions.

Vote pour accepter que la communauté prenne la compétence « Mobilité ».

**Nombre de voix :**

POUR	8	CONTRE	0	ABSTENTION	6
------	---	--------	---	------------	---

#### VI. Déploiement de la fibre optique

M. le Maire rappelle que la fibre optique est déployée sur tout le village. Après plusieurs reports, la réception de la fibre a été prononcée début décembre 2020. La fibre peut être installée depuis début avril 2021. D'après la carte ORANGE, la plupart des habitations sont éligibles.

Actuellement, seul ORANGE a déployé son matériel.

Quand les abonnés contactent ORANGE, il y a plusieurs réponses :

- Vous êtes éligibles et on peut vous raccorder. Quand ils viennent raccorder, soit tout est OK, soit ils ne peuvent pas raccorder car il n'y a pas de bandeau vert sur le poteau ENEDIS.
- Vous êtes éligibles mais votre rue n'est pas câblée.
- Vous êtes inéligibles, il faudra attendre !

Le Maire demande que toutes les personnes qui ont un problème de raccordement fassent remonter leur problème en mairie (mail ou courrier). Nous ferons un courrier à ORANGE, à la communauté de communes de la Plaine Jurassienne et au Département.

#### VII. Questions et informations diverses

##### A. Elections départementales et régionales

Le Maire rappelle que les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Il faudra que l'on s'organise pour faire 2 tables de vote. Il faudra une personne au contrôle d'identité + 2 personnes par table.

Nous avons reçu un mail de la préfecture pour nous équiper en matériels de protection. Si nous voulons changer de lieu de scrutin, nous avons jusqu'au 26 mai 2021.

Nous allons mettre en place la commission électorale prochainement.

Nous établirons les tours de vote au prochain conseil municipal.

## B. F.C.T.V.A

Le Maire rappelle que nous avons fait la déclaration F.C.T.V.A (16.4%) pour les dépenses d'investissement et d'entretien effectuées en 2020.

Libellé	Dépenses	Remboursement FCTVA
Dépenses d'entretien commune	14 274.11 €	2 341.53 €
Dépenses d'investissement commune	1 892.40 €	310.43 €
Dépenses entretien assainissement	4 840.30 €	794.00 €
Dépenses investissement assainissement	11 904.00 €	1 952.73 €
Dépenses investissement eau	759.68 €	124.62 €
Total	33 670.49 €	5 523.31 €

## C. Village fleuri

Le Maire rappelle que la commande de fleurs est passée chez PINGON pour 1 877.63 €TTC. La livraison a été demandée pour le lundi 17 mai. A notre demande, la société PINGON fera une ristourne de 5 % pour l'A.P.E. La société PINGON facturera directement à la commune avec une ristourne pour l'A.P.E du R.P.I.

La commune de Rahon versera la somme de 94 € à l'A.P.E . Nous prendrons la délibération le mois prochain.

Le terreau devrait être livré mardi 27 avril. Les plantations se dérouleront à partir du 17 mai après-midi et le 18 mai si nécessaire.

## D. Parcours de santé

Le maire rappelle que le projet du parcours de santé avance. Nous avons rencontré 3 fournisseurs, MEFRAN, RONDINO et O.N.F. Nous finalisons avec RONDINO vendredi 30 avril. Nous délibérerons au prochain conseil municipal. Il restera à faire chiffrer l'élagage des bois secs.

## E. Droit de préemption

La commune n'exerce pas son droit de préemption pour la vente SCI CLIMMO / BOUVRERET Lionnel.

## F. Marché de producteurs

Le maire rappelle que le premier marché de producteurs organisé par l'association C.I.M.P.A.M. s'est déroulé le 17 avril. Ce fût un vrai succès pour les organisateurs, les exposants et les visiteurs.

Prochain marché de producteurs à Rahon le 15 mai.

Nous remercions Alain CECINAS pour son investissement dans l'organisation de ce marché et la prise en charge des commandes groupées.

### G. Voisins vigilants

Le maire rappelle à son conseil que les 3 panneaux sont livrés. Il reste à les installer aux entrées du village.

### H. Nettoyage des fossés

Le maire rappelle que la municipalité a fait tailler les buissons le long des routes et les propriétaires riverains devaient évacuer les déchets. Jean Pierre LOLLIOT les a rencontrés plusieurs fois. Nous allons leur faire un courrier, si ce n'est pas enlevé d'ici 15 jours et nous ferons nettoyer les fossés à leur charge.

### I. Affouage

La commission des bois se réunira avec le gestionnaire O.N.F. M. Delamarre le mercredi 5 mai pour stérer les lots de bois de l'affouage 2020 2021. Les affouagistes seront prévenus par mail pour savoir à partir de quelle date ils pourront sortir leur bois.

**Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 26 mai à 20h00.**

